SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION

DIRECTION DE LA CONSOMMATION

SERVICE DE LA CONSOMMATION

B.P. 1064 LIBREVILLE TEL.: 011 79 53 14 / 15 / 29 - FAX: 011 77 89 72

/MEFSN/SG/DGCC/DC°/SC°

REPUBLIQUE GABONAISE UNION - TRAVAIL - JUSTICE

Série: 22 12 20

23369

AUTORISATION DE MISE EN CONSOMMATION

DES PRODUITS ET DENREES ALIMENTAIRES

Importateur

Exportateur

Producteur local



CADRE RESERVE A L'IMPORTATEUR	CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION)-		
Dénomination sociale et nom commerciale du destinataire:	Arrêté n° 00426/MEFBP/DGCC du 24 mars 2005.		
Siège Social: N° Statistique: N° Statistique: N° Agrément: Carte Commerciale n°: ALDIGUES DE LA LOGIO	Documents à fournir Facture Fournisseur: Certificat Sanitaire: CNT/LTA/LV: Certificat d'origine:		
Pays d'origine: AFRIGNE D. G.D. Pays de provenance:	Prescriptions Particulières Analyses: 37 12 - 27 Saisie: 2 2 Destruction: Réexportation:		
Produits: PCMMES Poids total (brut ou net): 21 462 K.G Valeur CAF totale: 53 F. CFA Consommables et services: F. CFA	Observations		
Je soussiané. Directeur Général de la Concurrence et de la Concommette a cui li			

Je soussigné, Directeur Général de la Concurrence et de la Consommation, certifie que les dossiers concernant les produits et denrées alimentaires ci-dessus mentionnés, dont la traçabilité et les conditions de transport sont conformes aux dispositions prescrites par la réglementation en vigueur (Loi 29/63, Loi 05/89, Loi 14/98, Ordonnance 50/78, Arrêté 426) a fait l'objet d'un contrôle de 1er niveau.

Lesdits produits sont autorisés à être mis en consommation sous réserve d'un contrôle de 2eme niveau.

Contrôle de 2eme niveau: Inscription physique au produit

Obligation d'autocontrôle par l'opérateur économique

Inspections et prélèvements par la DGCC, s'il y a lieu

* N.B: Dans le cas des produits provenant des pays touchés par des crises telles que l'ESB, la grippe aviaire, etc., des attestations de non ESB, non virus A1H1, etc. seront jointes au dossier d'AMC.

Fait à Libreville, le

Visa de conformité

Visa de l'Importateur

LE DIRECTEUR GENERAL de la Concurrence et de la Consommation



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE LA CONCURRENCE ET DE LA CONSOMMATION

DIRECTION DE LA CONSOMMATION

SERVICE DE LA CONSOMMATION

B.P. 1064 LIBREVILLE

K. A



D.

Série: 22 12 20

Importateur

N° 031891

AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHE

TEL.: 011 79 53 14 / 15 / 29 - FAX: 011 77 89 72	Exportateur		
N°/MEFSN/SG/DGCC/DC°/SC°	Producteur local		
CADRE RESERVE A L'IMPORTATEUR	CADRE	RESERVE A L'ADMIN	IISTRATION)
Dénomination sociale et nom commercial du destinataire:		é n° 00025/MEFE du 23 janvier 20	
Siège Social: B.P. 56.48 Tél.: O.		Documents à four	nir
N° Statistique: RCCM N°:	Facture	e Fournisseur:	or I
N° Agrément:Carte Commerciale n°:	Fiche S	sécurité:	, 🗀
Facture: 2011/21 Fournisseur H.) Pays d'origine: C. H. D. R.	KA and Chiffe	cat Sanitaire: Cx TA/LV: cat d'orfgine:	ont Day
Pays de provenance: C. H. n.e	The second secon	rescriptions Particu	lières
Nom du navire: M.S.C 19 /s. / D. Cie aérienne:	Experti	se:	
N° véhicule:	Analyse Analyse	es:	
N° conteneur M. 5 M. 1.5 6.7 5.13.3. N° Connaissement: 5.5	I Juisie.		
Date et lieu d'embarquement:		ction:	
Arrivée et lieu de débarquement: 131 01 21		ortation:	$\nabla \Box$
Produits A: C/Sfenes/6 de cuss	n.n.e.	la la soci	1000
Produits B: plateau en mela ma	1	Observations	19916
Produits C: (A) S CL SC/			
Produits autres:		/ SACON	W
Poids total (brut ou net):	K.G	to the	
Valeur CAF totale:	F. CFA	信引。金沙沙	
Consommables et services:	F. CFA	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	
Je soussigné, Directeur Général de la Concurrence et de la Consommation, certil la traçabilité et les conditions de transport sont conformes aux dispositions prescrit a fait l'objet d'un contrôle de l'er niveau. Lesdits produits sont autorisés à être mis sur le marché sous réserve des conclusior Contrôle de 2eme niveau: Inspection physique du produit - Obligation d'autocontrôle par l'opérateur économique - Inspections et prélèvements par la DGCC, s'il y a lieu Fait à Libr	tes par la réglementation en vigu	ueur (Loi 29/63, Loi 05,	nentionnés, dont /89, Loi 14/98)
Visa de conformité Visa de l'Importateur DIRECTION GENERALE DE LA Requérant Rese: DOCC Vert: Douanes 0 0 0 0 0 0 3 0 1	4	E DIRECTEUR GENERA currepce)e de la Cond Cirecteur Général	antimation